

COMMUNIQUÉ

La Ville de Senneterre dépose son rapport financier 2017 : surplus financier de 285 000 \$

Senneterre, le 4 juin 2018 — La Ville de Senneterre a déposé lors de la séance du conseil municipal tenue le 4 juin dernier, le rapport financier de la municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017.

L'année 2017 se termine avec des revenus de 6 955 467 \$, soit une hausse de 179 955 \$ par rapport aux revenus budgétés. La hausse des revenus est principalement due à un remboursement fait par le gouvernement via le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour des travaux faits en 2016 et par la contribution de la Municipalité de la Paroisse de Senneterre à l'asphaltage de la montée Saint-Louis.

La hausse des revenus, jumelée à une saine gestion des dépenses, permet à la municipalité de conclure l'année avec un excédent de fonctionnement de 284 683 \$. Ces sommes serviront à la Ville pour continuer l'amélioration de ses infrastructures en vue du 100^e anniversaire qui sera célébré l'an prochain.

Aucun nouvel emprunt ne s'est ajouté en 2017, ce qui permet à la dette à long terme de la municipalité de diminuer de 805 026 \$ passant de 8 510 562 \$ à 7 705 536 \$.

La Ville a rénové en 2017 un bâtiment acquis en 2016, qui servira d'entrepôt à proximité du garage municipal pour remplacer deux entrepôts qui sont devenus obsolètes. La Ville a également fait l'acquisition d'un véhicule pour le Service de sécurité incendie permettant de déployer les équipements du sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI) sur le territoire. Finalement, de nombreux travaux d'embellissement ont été réalisés en milieu urbain, notamment dans les secteurs des écoles primaires Chanoine-Delisle et St-Paul.

...2



« L'année 2017 a été plus modeste au niveau de l'investissement, on se rappelle qu'on sort d'un projet d'environ 3 millions sur la 5^e Rue Ouest fait en 2016. Les investissements faits en 2017 ont été financés autrement que par de l'emprunt, afin de se donner de la marge de manœuvre en 2018 pour des travaux préparatoires au 100^e », de dire M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre. « C'est la dernière année de préparatifs afin de se mettre beau et d'être prêt à accueillir l'ensemble des gens qui viendront nous visiter et festoyer avec nous l'an prochain », d'ajouter M. Matte.

À ce propos, plusieurs projets sont en cours présentement ou devraient débiter dans les prochaines semaines :

- Prolongation de la rue Joseph-Gagné;
- Changement des compresseurs au Club de curling;
- Asphaltage du chemin du 9^e-Rang en collaboration avec la Municipalité de la Paroisse de Senneterre;
- Asphaltage de nombreux tronçons en milieu urbain, notamment :
 - 6^e Rue Ouest, entre la 7^e Avenue et la 10^e Avenue;
 - 3^e Rue Ouest, entre la 9^e Avenue et la 10^e Avenue;
 - 11^e Avenue, entre la 5^e Rue Ouest et la 6^e Rue Ouest;
 - 9^e Avenue, entre la 5^e Rue Ouest et la 6^e Rue Ouest;
- Réfection de l'ensemble des stations de pompage d'eaux usées;
- Amener l'aqueduc et l'égout au parc Optimiste;
- Acquisition d'une nouvelle souffleuse et d'un nouveau chargeur sur roues.

« Au moment de ce dépôt, nous sommes toujours en attente de décisions en lien avec les sommes consenties pour l'amélioration de la voirie locale. Si le député répond à nos attentes, des investissements importants seront effectués sur le chemin Saint-Pierre. Également, nos espoirs sont grands qu'une annonce concernant la piscine sera effectuée avant le début de l'été », a mentionné M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

Le maire tient à souligner le travail des élus et des employés municipaux pour la bonne gestion des fonds publics.

— 30 —

Source : Patrick Rodrigue
Directeur général
Tél. : 819 737-2296, poste 208
prodrigue@ville.senneterre.qc.ca